

IMPORTANT

Il est important de transmettre ce bulletin au personnel concerné de votre entreprise, afin que tous en prennent connaissance

MODIFICATIONS AU PROTOCOLE DE LA TES

À son assemblée du mercredi 9 septembre 2020, le Comité de gestion provincial du BSDQ a adopté une résolution visant à approuver des modifications aux dispositions du protocole d'utilisation TES.

Ces modifications mettent à jour certains paramètres (outils et paiement), précisent que les modifications sont portées à l'attention des utilisateurs lorsqu'ils accèdent à la TES et ajoutent à ce qui est déjà prévu la possibilité pour le BSDQ de limiter ou d'interdire l'accès à la TES à un utilisateur qui ne se conformerait pas, sans motif, à certaines obligations auxquelles il s'est engagé.

Ces modifications qui seront en vigueur à compter du 18 décembre 2020 peuvent être consultées en cliquant [sur ce lien](#).

Veillez prendre note que lors de votre première connexion à la TES suivant la date d'entrée en vigueur des modifications, vous serez invité à confirmer avoir été avisé de ces dernières afin de pouvoir poursuivre votre session.

Pour toute question relativement au protocole d'utilisation TES, n'hésitez pas à communiquer avec le Service aux usagers au 514 355-7600 ou au 1 866 355-0971 pour ceux de l'extérieur de Montréal.

Daniel Paquette
Directeur des opérations

